

Mini-séjours d'été 2020

6-12 ans



Descriptif des séjours

Descriptif du séjour	Tranches d'âges	Dates	Durée	Effectif
Centre des Terrasses, Mont-Saint-Sulpice (89250) Équitation, activités de la ferme, poterie, meunerie-boulangerie, sulky-voltige, cirque, grand jeu fantastique.	6-9 ans (GS – CE2)	Du 6 au 10 juillet	5j	24
Haras de Val-en-Pré, Gurgy (89250) Équitation, activités de la ferme; poterie, boulangerie, sulky-voltige, grand jeu western.	10-12 ans (GS – CE2)	Du 6 au 10 juillet	5j	24
Centre des Terrasses, Mont-Saint-Sulpice (89250) Équitation, activités de la ferme, poterie, meunerie-boulangerie, sulky-voltige, cirque, grand jeu fantastique.	6-9 ans (GS – CE2)	Du 13 au 17 juillet	5j	24
Haras de Val-en-Pré, Gurgy (89250) Équitation, activités de la ferme; poterie, boulangerie, sulky-voltige, grand jeu western.	10-12 ans (CM1 – 6 ^e)	Du 13 au 17 juillet	5j	24
Centre des Terrasses, Mont-Saint-Sulpice (89250) Équitation, activités de la ferme, poterie, meunerie-boulangerie, sulky-voltige, cirque, grand jeu fantastique.	6-9 ans (GS – CE2)	Du 10 au 14 août	5j	24
Haras de Val-en-Pré, Gurgy (89250) Équitation, activités de la ferme; poterie, boulangerie, sulky-voltige, grand jeu western.	10-12 ans (CM1 – 6 ^e)	Du 10 au 14 août	5j	24

Modalités d'inscription

Préinscriptions

Les préinscriptions s'effectueront du **jeudi 19 mars à 9h au vendredi 20 mars 2020 à 17h45**, exclusivement via Internet, à partir du portail famille, accessible via le lien suivant : **pontault-combault.accueil-famille.fr**

Vous avez la possibilité de demander votre identifiant et votre mot de passe auprès du pôle accueil familles. Une borne informatique y est également à votre disposition. Le processus est d'ores et déjà disponible sur le portail famille, afin que vous soyez en mesure de tester votre accès.

Inscriptions

Si le nombre des préinscriptions dépasse les capacités d'accueil, un tirage au sort sera effectué, sur la base des préinscriptions, indépendamment de l'ordre d'arrivée.

Une liste d'attente sera proposée. Les réponses positives seront transmises par courrier postal. Un enfant ne pourra se voir attribuer plusieurs séjours. En cas de confirmation de l'inscription de votre enfant, un dossier vous sera communiqué. Il conviendra de le retourner complété au service animation-enfance, avant le 10 avril 2020. Passé ce délai, aucun rappel ne sera effectué et la place sera attribuée à un autre enfant.

Un certificat médical sera demandé, ainsi que la copie des pages des vaccins du carnet de santé de votre enfant, n'hésitez pas à anticiper.



Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de défaut de règlement de vos factures (accueil, étude, restauration scolaire...).

Tarifs

Les tarifs des séjours sont calculés en fonction du quotient familial.

Tranche du quotient familial	Quotient familial	Tarif séjour (journalier)	Tarif séjour (5 jours)
1	de 0 à 164	10,14 €	50,69 €
2	de 164.01 à 245	11,71 €	58,57 €
3	de 245.01 à 329	13,10 €	65,52 €
4	de 329.01 à 442	14,63 €	73,14 €
5	de 442.01 à 556	16,08 €	80,41 €
6	de 556.01 à 666	17,49 €	87,46 €
7	666.01 à 776	18,88 €	94,42 €
8	776.01 à 886	20,46 €	102,30 €
9	886.01 à 996	21,85 €	109,25 €
10	996.01 à 1106	23,76 €	118,78 €
11	1106.01 à 1215	25,66 €	128,31 €
12	1215.01 à 1324	27,57 €	137,84 €
13	1324.01 à 1561	29,47 €	147,37 €
14	plus de 1561.01	30,93 €	154,63 €
	Tarif extérieur	32,35 €	161,74 €

Si, pour des raisons indépendantes de notre volonté, les conditions ne nous permettaient pas de maintenir ces séjours, vous en seriez immédiatement informés, sans aucun frais.

Infos : service animation-enfance 01 70 05 47 58